

**1. Accueil et ouverture, présentation des membres du bureau et tour de table des membres présents.**

AFLiCo compte 57 membres à ce jour.

**Excusés :** M. Achard ; C. Moreau ; G. Girard ; L. Gautier ; E. Roussel ; M. Joubert

**2. Changements de statut concernant :**

**A. la possibilité de donner procuration pour l'AG (pas encore prévue)**

Vote à l'unanimité sur l'ajout de l'article 16 .

**Article 16 –**

*Un membre qui ne peut pas participer à l'assemblée générale peut donner procuration à un autre membre ; ce dernier sera son représentant lors des discussions et aura le droit de vote au nom du premier. Un seul membre ne peut pas avoir plus que deux procurations. Pour un membre de donner procuration, il suffit de le spécifier dans une lettre signée envoyée au membre représentant, avec copié au secrétariat. Alternativement, le membre peut donner procuration à un autre membre par simple courrier électronique, en mettant également le secrétariat en copie. Ce courrier électronique doit être envoyé de l'adresse figurant dans la base de données des membres. Le bureau a le droit de vérifier l'authenticité du message en cas des doutes.*

Vote à l'unanimité sur la correction de l'article 15.

**Article 15 –**

Les présents statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents *ou représentés (voir article 16)*. Les modifications peuvent être proposées par le président, le bureau, le conseil d'administration ou la moitié des membres adhérents. Les propositions de modification seront portées à la connaissance de tous un mois avant l'assemblée générale.

**B. la création d'une équipe d'édition au lieu d'un seul chargé d'édition**

Vote à l'unanimité sur le principe de mettre en place une telle équipe et de la modification de l'article 9 dans ce sens.

**Article 9 –**

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 6 à 8 membres, élus par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'administration est constitué d'un bureau, d'un ou plusieurs membres réguliers et, s'il y a lieu, d'un ou plusieurs membres ex officio optionnels.

Le bureau est composé de :

1° un président ;

2° deux ou trois vice-présidents ;

3° un secrétaire et, s'il y a lieu, un secrétaire adjoint ;

4° un trésorier et, si besoin est, un trésorier adjoint.

5° un administrateur chargé de l'édition *et, si besoin est, un ou plusieurs chargés d'édition adjoints ; l'administrateur chargé de l'édition et ses adjoints constitueront le comité d'édition.*

Les membres *ex officio* optionnels sont :

1° le précédent président

2° un représentant du comité d'organisation du colloque de l'association

Le bureau assurera la gestion quotidienne de l'association. Pour des décisions importantes, particulièrement si elles portent sur des domaines de responsabilités multiples, l'accord du conseil est exigé.

Le conseil a qualité pour faire toutes les démarches et prendre toutes les décisions propres à réaliser les buts de l'association, dont il gère les fonds. Il rend compte de son activité et de sa gestion à l'assemblée générale. Des décisions ayant un effet important à long terme peuvent être décidées provisoirement par le conseil mais doivent être approuvées par l'assemblée générale.

Vote à l'unanimité sur les modifications apportées à l'article 13.

#### **Article 13 –**

AFLiCo s'engage à publier *une revue* scientifique, intitulée *CogniTextes*, avec comité de lecture sollicité par le comité d'édition. Ce comité peut être élargi ou changé par décision du bureau. Le comité d'édition peut être assisté par un comité de rédaction. Ce dernier est composé des membres invités par le comité d'édition ou des membres qui se sont présentés spontanément ou en réponse à un appel à candidature.

Cette revue fonctionnera comme un des forums d'échange scientifique. L'accès en ligne sera libre et gratuit. La cotisation donne droit à une éventuelle version imprimée de la revue.

A l'initiative du bureau ou sur proposition des membres de l'association (validée par le bureau), l'AFLiCo organise en France :

- un colloque scientifique annuel ou bi-annuel
- des ateliers et journées d'études
- des séminaires de recherche

Ces manifestations peuvent être organisées en partenariat avec un(e) ou plusieurs :

- universités françaises,
- équipes d'accueil ou centres de recherches

dont les actions de recherche et de formation sont compatibles avec les missions de l'association. En cas de doute ou de litige sur ce point, le bureau pourra être saisi par un membre de l'association et rendra un avis. Si le partenariat est refusé, l'AFLiCo ne pourra pas être engagée, en tant qu'association, dans la manifestation.

### **C. Abonnement & cotisation / correction acronyme**

Vote à l'unanimité sur le point qui décide de faire de *CogniTextes* une « revue référencée » et non un « Bulletin scientifique ». B. Laks souligne que pour ce faire, il faudra que ladite revue propose au minimum 2 numéros par an et non un seul (comme cela était initialement prévu).

Vote à l'unanimité moins une voix sur la reformulation de l'article 13.

Vote à l'unanimité moins une voix sur le fait d'écrire l'acronyme AFLiCo et non AFLICO.

### **3. Bilan moral**

- 2006 : année relativement difficile : année de création, trouver le rythme de travail
- appel aux membres première heure de ne pas hésiter à prendre des initiatives

#### **3.1. Journée d'étude**

- Co-organisation d'une journée d'étude, (organisation principale GREG / CREA, E.A. 370, W ; Rotgé), "Enonciation et linguistique cognitive", le 8 septembre 2005, Paris X – Nanterre.  
Intervenants : M. Lemmens (*usage-based grammar*), J.R. Lapaire (*Grammaire en mouvement*), C. Delmas (*les traditions linguistique françaises et la grammaire cognitive*).  
Evaluation positive ; échange constructif avec les cognitivistes français.

#### **3.2 Association à l'ICLA**

- Le président d'AFLiCo, M. Lemmens, a envoyé une demande officielle à l'ICLA (International Cognitive Linguistics Association) pour qu'AFLiCo soit associée à l'association internationale. Cette demande a été approuvée lors de l'ICLC (le colloque bisannuel de l'ICLA), tenu en Corée du Sud, juillet 2005.  
Voir : <http://www.cogling.org/affiliates.shtml>

#### **3.3. Site d'AFLiCo**

- M. Lemmens a signé, le 9 juin 2005, une convention d'hébergement WEB avec l'Université Lille3, pour un espace web (150Mo) sur un disque de son serveur utilisé pour la publication des pages Web de l'association  
adresse : <http://aflico.asso.univ-lille3.fr/>
- 2005-2006 : création et maintien du site AFLiCo, par M. Lemmens
- septembre 2006 : activation d'un alias général pour le courrier électronique (« [aflico@univ-lille3.fr](mailto:aflico@univ-lille3.fr) »), pour l'instant exclusivement associé à l'adresse du président.

Il ressort de la réunion qu'il est urgent de trouver une personne qui puisse prendre en charge le site, sa mise à jour, etc. Un appel à candidature a été lancé mais pour l'heure aucun candidat ne s'est manifesté auprès du secrétariat. Un second appel va être lancé auprès des membres.

### 3.5. *CogniTextes*

- JR Lapaire propose de s'occuper du contenu du premier numéro, et suggère des articles émanant du colloque de Bordeaux Gram-to-Mind. Deux articles refusés, deux autres acceptés.  
Contenu provisionnel du n° 1 : Descles – Sambre – Heine – Carvalho
- deux autres soumissions spontanées en cours de relecture anonyme par des experts externes (avis attendu ici fin d'année).
- fin sept. 2006 : M. Lemmens & G. Desagulier deviennent les chargés d'éditions *ad interim*, après démission regrettable de Wilfrid Rotgé.
- réalisations par ML et GD depuis septembre 2006 :
  - RV avec Revues.org (M. Dacos) pour une revue en ligne
  - établissement d'un comité scientifique (liste non fermée) ;
  - rédaction des lignes directives ;
  - rédaction des conditions de soumission ;
  - rédaction des appels de contribution (français/ anglais)
  - proposition de logo
  - G. Desagulier suit la formation LODEL (système de mise en ligne de Revues.org) :

**LODEL** (<http://www.lodel.org>) est l'acronyme de « logiciel d'édition électronique ». Il est fondé sur le modèle de SPIP, le célèbre système libre de publication sur internet (<http://www.spip.net/>). Il est développé par une équipe de bénévoles avec le soutien d'institutions : Revues.org, Ecole nationale des Chartes, Université de Poitiers. Lodel est intéressant car il possède plusieurs atouts :

- il est libre et gratuit,
- il est possible de traiter les articles en un temps record,
- les articles sont visibles à partir de n'importe quel navigateur,
- chaque document dispose d'une url unique et durable, même en cas de modifications.

Par ailleurs, l'utilisation de métadonnées Dublin Core permet à chaque article d'être repéré très efficacement par les principaux moteurs de recherche. Fonctionnant selon un principe d'appropriation éditoriale, Lodel permet aux comités de rédaction de mettre en ligne le contenu en parfaite autonomie.

Quelques notions techniques sont toutefois indispensables (notamment la mise au point et la manipulation de feuilles de style au format .dot) :

- le logiciel fonctionne à partir de formats ouverts (RSS, XML, Dublin Core, etc.),
- il est possible de personnaliser graphiquement le site par l'entremise du webmaster.

La liste complète des fonctionnalités est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.lodel.org/document202.html>

Le logiciel souffre toutefois de quelques inconvénients : la structuration du contenu a beau se faire par balises (ce qui permet un formatage rapide et une navigation aisée à l'intérieur de l'article), l'import de tableaux pose problème (cellules de tailles variables, aspect modifié, justification aléatoire). L'équipe de développeurs étant très limitée, les améliorations ne peuvent être apportées qu'au compte-goutte (de plus, toute critique semble les mettre systématiquement sur la défensive).

Toutefois, ces désavantages ne nous semblent pas rédhibitoires et nous pensons que ce logiciel nous permettra de lancer notre revue *CogniTextes* sous les meilleurs auspices à condition d'être retenus au sein du label Revues.org.

[G. Desagulier]

- vote sur ces points :

- (1) Mettre la revue *CogniTextes* en ligne par le biais de Revues.org ; accepté à l'unanimité
- (2) accès libre et gratuit à cette revue ; accepté à l'unanimité
- (3) lancer des appels à contribution sur diverses listes : accepté à l'unanimité
- (4) choix de logo. Deux logos proposés par un graphiste sont présentés par M. Lemmens. 15 voix vont au logo baptisé « Da Vinci » et 3 au logo « fashion ».

#### 4. Election de l'équipe d'édition

6 candidats se présentent pour l'une des trois fonctions. Il est demandé aux membres de répartir dans les grilles prévues à cet effet les 6 noms sachant qu'un nom ne peut être choisi qu'une seule fois.

Sont élus :

- M. Lemmens : Administrateur chargé d'édition
- G. Desagulier & D. Lewis : chargés d'édition
- S. Bonnefille ; P. Gréa ; J.-B. Guignard : chargés de rédaction

A titre d'information, il y avait un bulletin blanc et une abstention (et un membre arrivé après le vote).

Administ. ch. d'édition (1)	Chargés d'édition (2)	Chargés de rédaction (3)
Bonnefille 0	Bonnefille 7	<i>Bonnefille</i> 9
Desagulier 0	<i>Desagulier</i> 11	Desagulier 5
Grea 0	Grea 4	<i>Grea</i> 11
Guignard 0	Guignard 1	<i>Guignard</i> 14
<i>Lemmens</i> 15	Lemmens 0	Lemmens 1
Lewis 1	<i>Lewis</i> 8	Lewis 7

Les deux chargés d'édition, G. Desagulier et D. Lewis, rejoignent donc le bureau (art. 9).

#### 5. Bilan financier

La parole est donnée à notre trésorier, D. Stosic, qui précise qu'à ce jour le budget dont dispose AFLiCo est de 1070 euros. L'association compte 57 membres. Pour des raisons pratiques, les remboursements des frais de fonctionnement (frais de mission des membres du bureau, copies, etc.) sont reportés à l'année civile suivante.

#### 6. Projets réalisés, en cours et à venir

M. Lemmens invite les membres à faire part de remarques, suggestions diverses concernant le fonctionnement de l'Association et son développement. Les prises d'initiative en collaboration avec le bureau sont les bienvenues.

##### 6.1. Tirage papier de CogniTextes

Estimation minimale des frais :

	imprimerie	envoi & enveloppes	TOTAL
200 exemplaires	±800€	±350€	±1.150€
100 exemplaires	±400€	±170€	±570€
55 exemplaires	±250€	±100€	±350€

La question d'un tirage papier de la revue est abordée à plusieurs reprises au cours de l'AG. Le président propose donc que les membres votent pour / contre un tirage papier. A l'unanimité, les membres votent contre, jugeant que le budget de cette Association naissante pourrait s'en ressentir.

##### 6.2. Autres bénéfices

- des réductions pour les colloques et les journées d'études organisés par l'AFLiCo ; Il s'agit de 20 euros dans le cadre d'un colloque organisé par AFLiCo.
- la possibilité d'avoir un petit CV sur le site d'AFLiCo (voir ci-dessous) ;
- la participation exclusive à la liste de diffusion d'AFLiCo (voir ci-dessous) ;
- le droit d'organiser, en négociant avec le bureau, des événements scientifiques soutenus officiellement par l'association ;
- le droit de participer et surtout de voter lors de l'AG qui détermine le rayonnement de l'association ;
- en cours de négociation : des réductions chez des éditeurs (p.ex. Mouton de Gruyter, Benjamins, etc.)

### 6.3. Site AFLiCo

- idée : (1) enregistrer un nom de domaine propre à AFLiCo, « [www.aflico.fr](http://www.aflico.fr) » (encore libre)  
(2) louer de l'espace sur un serveur indépendant pour hébergement de notre site
- caution : (1) il faut faire l'enregistrement du nom relativement vite, parce que les noms « [www.aflico.org](http://www.aflico.org) » et « [www.aflico.net](http://www.aflico.net) » sont déjà pris, par le même organisme (une organisation peu transparente en West-Indies, qui a juste enregistré le nom semble-t-il, mais n'a pas de site) ;  
(2) généralement, si on veut de l'espace suffisant (de 150Mo à 5Go), un hébergement est relativement cher (varie de 20€ à 100€ / mois !). Selon le « pack » qu'on choisit, on aura également la possibilité d'avoir des listes de diffusion, des clients email, du PHP, etc.
- quelques possibilités & tarifs pour enregistrement du nom
  - 1) [www.arsys.fr](http://www.arsys.fr)  
Tarifs : [www.aflico.fr](http://www.aflico.fr): enregistrement 14,40 € HT / an ; renouvellement 20 € HT / an
  - 2) [www.e-zone.fr](http://www.e-zone.fr)  
Tarifs : [www.aflico.fr](http://www.aflico.fr): 49,50 € HT / an
  - 3) [www.amen.fr](http://www.amen.fr)  
Tarifs : [www.aflico.fr](http://www.aflico.fr): 12,00 € HT / an (14.35€ TTC / an); hébergement inclus
  - 4) [www.xdir.fr](http://www.xdir.fr)  
Tarifs : [www.aflico.fr](http://www.aflico.fr): 15,95 € HT / an avec publicité ; 24,95 € HT / an sans publicité
- proposition du bureau :
  - (1) après vérification des tarifs et des conditions, enregistrer le nom « [www.aflico.fr](http://www.aflico.fr) » chez AMEN à 14.35€ TTC / an
  - (2) Ce prix inclut le pack WEB NOM+, qui comprend les choses suivantes (voir aussi : [http://www.amen.fr/static/index\\_19.html](http://www.amen.fr/static/index_19.html)) :
    - le nom de domaine (pour nous : « [www.aflico.fr](http://www.aflico.fr) »)
    - 1 Go d'espace web (déjà pas mal)
    - 1 compte POP
    - 1 Go d'espace stockage mail
    - Antivirus / Antispam intégrés
    - Outil de création de sites web
    - 1 Add-On au choix (par exemple : SMF qui permet de mettre en ligne un forum, comprenant une liste de diffusion, calendrier, création des sondages, ...)

#### Avantages :

- nom de domaine propre à l'AFLiCo et facile à retenir ;
- l'espace web offert (1 Go) est plus large que celui qu'on a actuellement sur le serveur de l'Université Lille3 (150Mo) ;
- la possibilité de créer un forum d'échange par le Add-On SMF ;
- le compte POP donnera une adresse du type « [xxxx@aflico.fr](mailto:xxxx@aflico.fr) » ; désavantage : ce n'est qu'un seul compte.

Les membres présents à l'AG votent à l'unanimité pour l'achat de [www.aflico.fr](http://www.aflico.fr) chez AMEN

### 6.4 Liste de diffusion

- idée : créer une liste de diffusion non-modérée et semi-ouverte (seuls les membres peuvent envoyer un message à la liste)
- besoins : (1) modérateur de la liste (contrôle des contenus, ajout des nouveaux membres, etc.)  
(2) serveur : deux possibilités : (1) SYMPA sur le serveur du CNRS  
(2) Forum sur le site [www.aflico.fr](http://www.aflico.fr) (voir ci-dessus)

### 6.5 Ajouts au site :

**volontaires bienvenus pour les tâches suivantes :**

*Lexique des termes français* (accès libre ?)

Etablir une liste avec des traductions françaises (existantes ou à créer) des termes utilisés en anglais (p.ex. *embodiment*, *profiling*, etc.).

*Base de données (accès restreint)*

Création d'une base de données avec des informations utiles pour les membres, p.ex. ressources bibliographiques en ligne, partage des articles entre les membres, etc.

*Liste des membres et espace CV (accès libre ?)*

Il est suggéré de mettre sur le site une liste des membres (en excluant ceux qui ne le souhaitent pas), avec un petit espace personnel (de taille d'un écran maximum) pour chaque membre, ou peuvent être précisés : affiliation, coordonnées, description de ses recherches, liste de ses publications les plus importantes, lien vers ses pages personnelles, etc.

**Tâches : Etablissement d'un format (un responsable)**

**Chaque membre envoie ses informations au responsable**

*L'enseignement de la Linguistique Cognitive en France*

Question de Olga Anokhina (UMR 8132 CNRS) d'établir un état des lieux de l'enseignement de la Linguistique Cognitive en France.

## **7. Deuxième Colloque International d'AFLiCo (Lille, 10-12 mai 2007)**

- journée d'étude sur « langue et espace » avec des communicants invités : Dan Slobin, Eve Sweetser, Maya Hickmann, Catherine Fuchs, Dejan Stosic, Laure Sarda, Henriette Hendriks, etc.
- colloque : 130 soumissions & 9 plénières

## **8. Questions diverses**

- Discussion de l'édition régulière des Actes aux PUB; lancement d'une collection / collaboration avec les PUB.

J.-R. Lapaire prend la parole afin de préciser que cette collaboration peut être très bénéfique pour AFLiCo mais qu'il ne veut nullement imposer les PUB à AFLiCo. Plusieurs membres expriment leur enthousiasme envers cette collaboration.

- Le point sur Mouton / ICLA : faut-il ajouter une question fermée à l'intérieur du formulaire d'adhésion afin d'obtenir le droit d'envoyer du courrier à nos membres?

Pas de réponse pour l'instant.

- **Ecole d'été en Linguistique Cognitive / Cognitive Linguistics Summer school :**

Organisation d'une école d'été (d'une semaine par exemple) avec des séminaires intensifs sur la linguistique cognitive. Séminaires donnés par des membres et par des conférenciers invités.

Ce projet sera évoqué dans un avenir proche, dès lors que l'Association aura gagné en solidité.